

# Règlement du concours de Projets

## Organisateur

Le concours est organisé par le service jeunesse de la Ville de Dieppe dans le cadre des « Rencontres Jeunesses » qui se tiendront le samedi 15 octobre 2016 au Centre culturel Jean Renoir.

## Qui peut concourir ?

Le concours est ouvert aux jeunes dieppois de 11 à 25 ans révolus.

## Le concours de projets c'est quoi ?

Les groupes de jeunes devront être composés de 3 personnes au minimum ; les jeunes candidats devront être à l'initiative du projet mais aussi les acteurs de sa mise en œuvre.

Leur projet devra traiter de thèmes en rapport avec la citoyenneté, la vie locale, la création artistique, la culture, le sport, les solidarités locales et internationales, l'humanitaire, le développement durable ou de tout autre sujet concernant le territoire dieppois et les jeunes.

Les porteurs pourront, s'ils le souhaitent, être conseillés par un groupe de professionnels lors du montage du projet. Pour ce faire, ils devront se rapprocher du service Jeunesse qui les mettra en relation avec des professionnels référents.

Le jour des Rencontres Jeunesses, les différents projets devront être présentés de façon ludique et originale au public (vidéos, photos, mise en scène, démonstration du projet si possible...).

**Exemples de projets à présenter** : actions de solidarité / projet autour du numérique (jeux vidéo) / groupe de musique / projet autour d'une pratique sportive (skate / trottinette) / organisation d'événements festifs....

Les projets présentés concourent :

- dans la catégorie « projet de l'année » (2016)  
Le prix du « projet de l'année » récompensera le meilleur projet mis en place durant l'année 2016.
- dans la catégorie « projets à venir » (2017)  
Le prix du « projet à venir » récompensera le meilleur projet à développer durant l'année 2017.

## Critères de sélection

Les meilleurs projets seront sélectionnés selon les critères suivants :

- Renforcement des échanges, création de liens sociaux
- Autonomie et initiatives des porteurs (conception et montage du dossier, implication des jeunes)
- Conception du projet (montage d'un dossier, implication des jeunes...).
- Présentation et communication
- Nouveauté / originalité
- Publics et partenaires rencontrés et mobilisés par le biais du projet

## **Jury**

Le jury sera composé d'un groupe de jeunes (2 rendez-vous citoyens mis en place dans le cadre des dispositifs du service jeunesse et 2 volontaires en service civique), d'un membre du service Jeunesse, d'un élu et d'un membre partenaire de l'Expérimentation jeunesse.

## **Dotation**

Les lauréats recevront les prix suivants :

- Prix du « projet de l'année » : un bon d'achat de 200€ pour l'équipe.
- Prix du « projet à venir » : un bon d'achat de 100€ pour l'équipe.

Les bons seront remis aux mandataires désignés par les porteurs de projets

## **Remise des prix**

La remise de prix se déroulera le samedi 15 octobre 2016 à l'occasion des « Rencontres Jeunesses ».

## **Comment participer ?**

Les participants doivent transmettre la présentation de leur projet et le coupon d'inscription (une inscription par groupe de 3 personnes) ci-dessous, renseigné et signé auprès du service Jeunesse avant **le vendredi 30 septembre 2016** :

- soit par mail à l'adresse suivante : [concours.projets@mairie-dieppe.fr](mailto:concours.projets@mairie-dieppe.fr)
- soit au service Jeunesse

Le jury rendra sa délibération le samedi 15 octobre 2016.

## **Renseignements :**

Service Jeunesse – Virginie Derycke Paillard : 02 35 06 61 05

Mail : [concours.projets@mairie-dieppe.fr](mailto:concours.projets@mairie-dieppe.fr)